



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Le-systeme-de-retraite-en-France-en-meilleur-sante>

Le système de retraite en France en meilleur santé

- Retraites -



Date de mise en ligne : vendredi 22 juillet 2016

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le 11 juillet 2016, le Comité de suivi des retraites a rendu son troisième avis.

Le comité estime que la situation et les perspectives ne s'éloignent pas de façon significative des objectifs définis par la loi. Il ne formule pas de recommandations pour l'année en cours.

L'UNSA Fonction publique se réjouit que les réformes successivement intervenues aient contribué à améliorer l'équilibre financier du système des retraites et qu'aucune mesure nouvelle ne soit recommandée par le Comité de suivi.

Cependant, l'UNSA Fonction publique s'étonne qu'en dépit de la persistance constatée des écarts de rémunération et d'une moindre durée de carrière des femmes, et alors même que les droits familiaux et pension de réversion contribuent aujourd'hui encore de manière forte à l'équité et à la garantie d'un niveau de vie satisfaisant pour les femmes, le comité de suivi envisage une « harmonisation » des avantages familiaux et des pensions de réversion.

Pour l'UNSA FP, cette réflexion ne doit pas se faire au détriment de la détérioration du niveau de vie des femmes et des conjoints survivants de la fonction publique, elle sera donc particulièrement vigilante sur ce sujet.

De même, elle rappelle :

- Selon les conclusions des travaux du COR de 2015, **si les règles des régimes sont différentes leurs résultats sont similaires.**
- Si, dans l'ensemble, l'application des règles du régime général augmenterait de 2,4 % la pension moyenne des fonctionnaires sédentaires cela masquerait des écarts importants entre agents de la fonction publique. Seuls 53 % bénéficieraient de ce changement de règle et 47 % verraient leurs pensions diminuer selon le comité.
Pour L'UNSA Fonction publique, il y aurait donc beaucoup de perdants et cela ne contribuerait pas à réduire les inégalités intra fonction publique.

Par ailleurs, l'UNSA Fonction publique estime qu'il faudrait, en cas de remise en question du principe de calcul des pensions sur les 6 deniers mois, procéder à une révision entière du système de rémunération des fonctionnaires pour garantir l'équité.